



Bibliothèques
de la Ville
de Gaspé

Puis-je faire un don de livres à ma bibliothèque ?

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les bibliothèques de la Ville de Gaspé vous remercient de votre générosité. Les dons de livres contribuent à faire vivre nos bibliothèques et témoignent de votre attachement à la lecture.

Toutefois, afin de maintenir une collection actuelle, attractive et adaptée aux besoins de notre clientèle, nous ne pouvons accepter tous les dons. Pour être admissible, un livre doit répondre aux critères suivants :

1) UN LIVRE RÉCENT

Le livre a été publié au cours des dix (10) dernières années.

2) UN LIVRE EN EXCELLENTE CONDITION

Le livre est en très bon état, comme neuf ou presque. Il n'est pas fripé ni décoloré, les pages sont bien attachées, il n'y a pas de surlignage ni de notes manuscrites.

3) UN LIVRE QUI ÉVEILLE L'INTÉRÊT

Le livre est attrayant et donne envie d'être découvert. Les livres à l'apparence défraîchie ou aux illustrations désuètes ne sont généralement pas retenus.

4) UN SUJET ORIGINAL ET ADAPTÉ

Le contenu est intéressant, pertinent et destiné au grand public. Les livres véhiculant des propos haineux, discriminatoires ou irrespectueux n'ont pas leur place à la bibliothèque.

5) UN EXEMPLAIRE UNIQUE

La bibliothèque ne peut accepter un don si elle possède déjà le même titre. Cette règle peut aussi s'appliquer si le livre est disponible dans une autre bibliothèque du Réseau BIBLIO, considérant qu'il peut être emprunté grâce au prêt entre bibliothèques (PEB).

Si vous croyez que vos livres répondent à l'ensemble de ces critères, nous vous invitons à les apporter à la bibliothèque durant les heures d'ouverture. Nos bénévoles se feront un plaisir de les évaluer avec vous.

Dans l'éventualité où nous ne pourrions pas accueillir votre don, plusieurs autres organismes pourraient en bénéficier, notamment les friperies, les organismes communautaires et culturels, les centres de la petite enfance (CPE), la Foire du Griffon de la bibliothèque de L'Anse-au-Griffon, ainsi que divers organismes jeunesse (Maison de la Famille, centres jeunesse, maisons des jeunes, etc.).

Merci de contribuer à la vitalité de nos bibliothèques et au rayonnement de la lecture dans notre communauté !